

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 JANVIER 2017

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 9 janvier 2017 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 janvier 2017 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 janvier 2017.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance du 5 décembre 2016, de la séance spéciale du 19 décembre 2016 et de la séance spéciale sur le budget du 19 décembre 2016.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) M. Ghislain Turcotte, 3 rue des Forges, Sawyerville, demande de dérogation mineure 2016-08-05-D.
 - 2) M. Robert Messier, 55 rue Blouin, Cookshire, demande de dérogation mineure 2016-12-13-D.
 - 3) Nomination de Patrick Goudreau au poste journalier permanent à temps complet.
 - 4) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.
 - 5) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres paiement d'honoraires professionnels, projet de lotissement à Johnville.
 - 6) LNA Laforest Nova Aqua, paiement d'honoraires professionnels, recherche en eau secteur Johnville.
 - 7) RCGT, paiement d'honoraires professionnels pour l'audit de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.
 - 8) Cour municipale d'East Angus, paiement de la contribution 2017.

- 9) Englobe, paiement d'honoraires professionnels, auscultation de chaussées.
- 10) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.
- 11) Nomination de Mme Mélanie St-Pierre au poste de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.
- 12) MDDELCC, programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- 13) Taux d'intérêt facturé en 2017 sur les comptes de taxes et autres facturations.
- 14) Demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017, modification du responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada.
- 15) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2017-2018.
- 16) Club Quad Estrie Sud, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 229-2017 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 228-2016 modifiant le règlement 122-2009 concernant la protection en matière de sécurité incendie.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 janvier 2017 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 janvier 2017.

Résolution 2017-01-5813

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 9 janvier 2017 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance du 5 décembre 2016, de la séance spéciale du 19 décembre 2016 et de la séance spéciale sur le budget du 19 décembre 2016.

Résolution 2017-01-5814-1

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-01-5814-2

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-01-5814-3

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale sur le budget du 19 décembre 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail.

La prochaine réunion de travail se tiendra le 31 janvier 2017.

E) Période de questions.

- 1) Mme Gaétane Therrien-Martel informe le conseil qu'elle a pris connaissance du projet de règlement et qu'elle est d'accord avec le texte. Elle suggère qu'un résumé du règlement soit envoyé avec le compte de taxes pour informer la population. Le maire lui répond que sa suggestion est acceptée.

F) Correspondance.

Résolution 2017-01-5815

1. Députée Marie-Claude Bibeau – Nouveau programme fédéral : Internet haute vitesse.
2. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs – Information sur le programme Innovation Bois.
3. FQM – Communiqué : « La FQM invite les municipalités du Québec à participer à l'appel de projet de Québec branché.
4. Fondation Louis-St-Laurent – Remerciements pour notre participation à l'Oktoberfest le 21 octobre 2016.
5. COGESAF – Signature de la charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain le 9 décembre 2016.

6. Association forestière du sud du Québec (AFSQ) – Informations pratiques pour les propriétaires de boisés.
7. Priorité StraTJ – Offre de services, consultante en sécurité civile.
8. L'Association pulmonaire du Québec – Information sur la campagne « Municipalités contre le radon. »

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) M. Ghislain Turcotte, 3 rue des Forges, Sawyerville, demande de dérogation mineure 2016-08-05-D.

Résolution 2017-01-5816

CONSIDÉRANT que M. Ghislain Turcotte, 3 rue des Forges, Sawyerville, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-5 (lot 4 488 158), demande que la municipalité accepte la résidence dans la marge avant donnant sur la rue des Forges à 4,78 mètres de la ligne du lot au lieu de 6 mètres;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande également que la municipalité accepte la localisation de la remise et de l'abris d'auto dans la marge avant alors que le règlement de zonage précise qu'ils doivent être situés dans la marge latérale ou arrière;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2016-08-05-D de M. Ghislain Turcotte, à une séance tenue le 13 décembre 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2016-08-05-D de M. Ghislain Turcotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) M. Robert Messier, 55 rue Blouin, Cookshire, demande de dérogation mineure 2016-12-13-D.

Résolution 2017-01-5817

CONSIDÉRANT que M. Robert Messier, 55 rue Blouin, Cookshire, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-4 (lot 4 487 417), demande que la municipalité accepte que la bordure supérieure de la piscine soit à 1,86 mètre de la ligne du lot alors que le règlement de zonage demande 2 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2016-12-13-D de M. Robert Messier, à une séance tenue le 13 décembre 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2016-12-13-D de M. Robert Messier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Nomination de Patrick Goudreau au poste journalier permanent à temps complet.

Résolution 2017-01-5818

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le syndicat et la Ville de Cookshire-Eaton lors d'une rencontre du Comité des relations de travail (CRT) du 30 novembre 2016 concernant la prolongation du projet pilote relativement à l'entretien des patinoires et des terrasses;

CONSIDÉRANT qu'en échange de cette prolongation d'un an, le syndicat demande à l'employeur de créer un poste de journalier permanent à temps complet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de nommer Patrick Goudreau au poste de journalier permanent à temps complet rétroactivement au 30 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2017-01-5819

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 26 685,70 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres paiement d'honoraires professionnels, projet de lotissement à Johnville.

Résolution 2017-01-5820

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 668,29 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant un projet de lotissement à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) LNA Laforest Nova Aqua, paiement d'honoraires professionnels, recherche en eau secteur Johnville.

Résolution 2017-01-5821

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 6 875,51 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Nova Aqua, concernant la recherche en eau dans le secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) RCGT, paiement d'honoraires professionnels pour l'audit de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Résolution 2017-01-5822

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda

Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 759,40 \$ (incluant les taxes) pour la facture de RCGT, concernant l'audit de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Cour municipale d'East Angus, paiement de la contribution 2017.

Résolution 2017-01-5823

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2017 correspondant à 4,39 \$ par habitant pour les services de la Cour municipale d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Englobe, paiement d'honoraires professionnels, auscultation de chaussées.

Résolution 2017-01-5824

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 8 134,48 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Englobe concernant l'auscultation de chaussées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.

Résolution 2017-01-5825

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 599,00 \$ (incluant les taxes) pour les factures d'Architech Design concernant le nouveau centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Nomination de Mme Mélanie St-Pierre au poste de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Reporté à la prochaine séance.

- 12) MDDELCC, programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Résolution 2017-01-5826

Considérant que le gouvernement a adopté le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles par le décret 340-2006, publié le 24 mai 2006 dans la Gazette officielle du Québec et qu'aux termes de ce règlement, une redevance est exigée pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le règlement;

Considérant que les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au programme de subventions;

Considérant qu'en vertu de l'Entente concernant la mise en œuvre de la redistribution sous forme de subventions des redevances perçues en

application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles conclue en 2006 entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales et l'Union des municipalités du Québec, le ministre s'est engagé à redistribuer aux municipalités admissibles 85 % des redevances perçues annuellement en application de ce règlement;

Considérant que cette subvention contribuera au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR);

Considérant que la municipalité est couverte par le PGMR de la MRC du Haut-Saint-François qui est en processus d'adoption;

Considérant que la municipalité a la responsabilité de la mise en œuvre du PGMR de la MRC du Haut-Saint-François;

Considérant que, pour obtenir cette subvention, la municipalité admissible doit s'inscrire au programme et qu'à cet effet, une résolution est demandée.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu ce qui suit, à savoir que la municipalité admissible :

- demande d'être inscrite au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- s'engage à respecter les éléments de reddition de compte prévue au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- autorise le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de la municipalité ou relatives à la municipalité à l'égard du règlement, du programme, du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de même qu'à la gestion municipale des matières résiduelles;
- autorise le directeur général / secrétaire-trésorier ou le technicien à la direction et au greffe, en son absence, à transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Taux d'intérêt facturé en 2017 sur les comptes de taxes et autres facturations.

Résolution 2017-01-5827

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'établir le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations non payés aux dates d'échéance à 12 % pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017, modification du responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada.

Résolution 2017-01-5828

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton présente un projet dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017 pour embaucher :

- 16 employés de camps de jour pour les secteurs de Cookshire, de Johnville et de Sawyerville.

QUE Mme Mélanie St-Pierre, directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, est nommée responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada et elle est autorisée à signer tout document relatif à cette demande;

QU'en cas d'absence de Mme Mélanie St-Pierre, que Mme Anick Fredette, agente de bureau, soit nommée pour agir en son nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2017-2020.

Résolution 2017-01-5829

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

De renouveler le contrat de service pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 sans augmentation du coût;

D'autoriser le paiement de la facture de 16 809,35 \$ (incluant les taxes) à Infotech concernant le renouvellement du contrat de service pour l'année 2017;

D'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Club Quad Estrie Sud, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-01-5830

CONSIDÉRANT que le Club Quad Estrie Sud demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 4 février 2017, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 9 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 229-2017 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

Résolution 2017-01-5831

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 228-2016 modifiant le règlement 122-2009 concernant la protection en matière de sécurité incendie.

Résolution 2017-01-5832

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter le règlement 228-2016 modifiant le règlement 122-2009 concernant la protection en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2017-01-5833

Compte salaires

168 391,09 \$

Compte général

201601831 (I)	ANIME-ACTION INC.	400,00 \$
201601832 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	9 539,18 \$
201601833 (I)	SARAH BAKER	300,00 \$
201601834 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	3 000,00 \$
201601836 (I)	RICHARD FORTIER	200,00 \$
201601837 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201601838 (I)	JEFF CROSS	250,00 \$
201601839 (I)	JOEY LEDOUX	500,00 \$
201601840 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,15 \$
201601841 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	22 943,64 \$

201601842 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	3 607,23 \$
201601844 (I)	STEPHANE VALLEE	1 020,41 \$
201601845 (I)	ICEB INGÉNIEURS CONSEILS	10 982,41 \$
201601846 (I)	MARC LONGPRÉ	2 399,37 \$
201601847 (I)	GILLES DENIS	1 362,94 \$
201601848 (I)	CLAUDIA RACINE	2 800,00 \$
201601849 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	403,10 \$
201601850 (I)	TEINTURE DE VITRES D. DIONNE & FILS	451,85 \$
201601851 (I)	STONEART	3 449,25 \$
201601853 (I)	GESTION GILLES GENEST	9,18 \$
201601854 (I)	BELL CANADA	1 893,90 \$
201601855 (I)	THE RECORD	130,38 \$
201601856 (I)	TELMATIK	172,92 \$
201601857 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	288,21 \$
201601858 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	1 367,03 \$
201601859 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	855,76 \$
201601860 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	949,48 \$
201601861 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	153,26 \$
201601862 (I)	PAUL VALLÉE INC	413,91 \$
201601863 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	2 028,90 \$
201601864 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	344,93 \$
201601865 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	3 048,33 \$
201601866 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN E.A. ENR.	798,51 \$
201601867 (I)	SOCIETE DE L'ASS. AUTOMOBILE DU QC	892,47 \$
201601868 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	482,90 \$
201601869 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	658,29 \$
201601870 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	414,52 \$
201601871 (I)	ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	1 264,73 \$
201601872 (I)	M. RÉSERVOIR	3 023,40 \$
201601873 (I)	EQUIPEMENT WAJAX #30	240,32 \$
201601874 (I)	GROUPE ENVIRONEX	3 474,66 \$
201601875 (I)	PREVIMED INC.	63,89 \$
201601876 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	216,96 \$
201601877 (I)	LA CARTOUCHERIE	844,66 \$
201601878 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	719,93 \$
201601879 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	225,30 \$
201601880 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	1 474,54 \$
201601881 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 954,57 \$
201601882 (I)	SLIC	195,58 \$
201601883 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	2 575,17 \$
201601884 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201601885 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	1 682,10 \$
201601887 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	1 997,70 \$
201601888 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 115,30 \$
201601889 (I)	SINTRA INC. (REGION ESTRIE)	3 096,22 \$
201601890 (I)	RESTO 108	192,93 \$
201601892 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	1 266,96 \$
201601893 (I)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	4 369,05 \$
201601894 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	1 011,10 \$
201601896 (I)	SERRURIER HARMER	53,60 \$
201601897 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201601898 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201601899 (I)	MMQ	1 828,36 \$
201601900 (I)	CLAUDIA BEAUREGARD	68,99 \$
201601901 (I)	STEVE VEILLEUX	459,90 \$
201601902 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 380,61 \$
201601903 (I)	MARQUAGE ET TRAÇAGE	8 319,12 \$
201601904 (I)	LA COOP DES CANTONS	105,32 \$
201601905 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	469,90 \$
201601907 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	1 125,59 \$
201601908 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	541,16 \$
201601909 (I)	GLEN LABEL	72,00 \$
201601910 (I)	CÉLINE BLAIS	155,71 \$
201601911 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	374,16 \$
201601912 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201601913 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$

201601914 (I)	ANN ROTHFELS	61,82 \$
201601915 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 199,76 \$
201601916 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	637,12 \$
201601917 (I)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	100,00 \$
201601918 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 927,78 \$
201601919 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	80,00 \$
201601920 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	3 617,36 \$
201601921 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	56,06 \$
201601922 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	96,75 \$
201601923 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	141,66 \$
201601924 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	2 266,39 \$
201601925 (I)	CHARPENTIER, MARCEL	154,56 \$
201601926 (I)	REAL HUOT INC.	384,88 \$
201601927 (I)	NETREVOLUTION	145,71 \$
201601928 (I)	FRANÇOIS PROULX	1 255,39 \$
201601929 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	901,16 \$
201601930 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	364,58 \$
201601931 (I)	GAZ MÉTRO	243,44 \$
201601932 (I)	STELEM	103,48 \$
201601933 (I)	CHEM ACTION INC.	569,13 \$
201601934 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	17 794,98 \$
201601935 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	172,35 \$
201601936 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201601937 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	40,24 \$
201601938 (I)	MACPEK INC.	6 844,03 \$
201601939 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	353,16 \$
201601940 (I)	MICHELIN AMERIQUE DU NORD	1 615,29 \$
201601941 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	50,59 \$
201601942 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	298,94 \$
201601943 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201601944 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	943,78 \$
201601945 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	213,51 \$
201601946 (I)	CENTRE ASPIRATEUR M. R. INC.	79,28 \$
201601947 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	3 176,76 \$
201601948 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 678,15 \$
201601949 (I)	ROI DU BRULEUR	397,59 \$
201601950 (I)	CLIMATISATION TRYBAL INC.	143,66 \$
201601951 (I)	CEGEP DE RIMOUSKI	2 980,00 \$
201601952 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	19,29 \$
201601953 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	498,41 \$
201601954 (I)	THERMOSHELL	20 377,51 \$
201601955 (I)	BOUTIQUE DU DANSEUR	639,27 \$
201601957 (I)	HYDRO-ENSEMENCEMENT PBV	804,83 \$
201601958 (I)	HUISSIERS SHERBROOKE	80,66 \$
201601969 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	459,90 \$
201601976 (I)	BELL CANADA	741,13 \$
201601977 (I)	TELMATIK	196,77 \$
201601978 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	721,55 \$
201601979 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	809,19 \$
201601980 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	949,48 \$
201601981 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	190,40 \$
201601982 (I)	LA CARTOUCHERIE	78,22 \$
201601983 (I)	Visa Desjardins	1 654,82 \$
201601984 (I)	PITNEY WORKS	2 466,18 \$
201601985 (I)	SEL WARWICK (QUEBEC) INC.	6 492,89 \$
201601986 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	5 940,00 \$
201601987 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201601988 (I)	JEAN TREMBLAY	127,00 \$
201601989 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201601990 (I)	MARIO BOURGOIN	113,50 \$
201601991 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	113,14 \$
201601993 (I)	NETREVOLUTION	101,04 \$
201601994 (I)	GAZ MÉTRO	339,56 \$
201601995 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201601996 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201601997 (I)	GALLANT MICHEL	75,00 \$

201601998 (I)	JACQUES CAMERON	1 076,07 \$
201601999 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	55 286,00 \$
201602000 (I)	OPÉRATION NEZ ROUGE DU HSF	115,00 \$
201602001 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	680,94 \$
201602002 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	100,00 \$
201602003 (I)	LES SERVICES EXP INC.	1 433,74 \$
201602004 (I)	MINISTRE DES FINANCES	201,00 \$
201602005 (I)	HYDRO-QUÉBEC	8 378,50 \$
201602006 (I)	ICEB INGÉNIEURS CONSEILS	10 982,41 \$
201602007 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	172,42 \$
201602010 (I)	HYDRO QUÉBEC	27 039,34 \$
201602011 (I)	BELL CANADA	834,82 \$
201602013 (I)	GILLES DENIS	335,28 \$
201602014 (I)	CLAUDIA RACINE	2 000,00 \$
201602015 (I)	LUC PALLEGOIX	2 299,50 \$
201602016 (I)	FONDACTION	4 890,84 \$
201602016 (I)	MARC LONGPRÉ	3 818,89 \$
201602017 (I)	SYLVAIN FRANCOEUR	665,00 \$
201602017 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	765,85 \$
201602018 (I)	Desjardins sécurité financière	2 710,45 \$
201602019 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 775,63 \$
201602020 (I)	JEAN-GUY DESINDES	640,31 \$
201602020 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	318,32 \$
201602021 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	23 298,42 \$
201602021 (I)	REVENU QUÉBEC	245,15 \$
201602022 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	50 122,34 \$
201602023 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 370,69 \$
201602024 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	10 153,40 \$
201602025 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	21 749,37 \$
201602026 (I)	BÂTIRENTE	11 155,84 \$
201602033 (I)	JEAN-GUY DESINDES	640,31 \$
201602034 (I)	LISE COUTURE	264,50 \$
201602035 (I)	ESPACE VITAL ARCHITECTURE INC.	4 147,73 \$
201602036 (I)	ARCHITECH DESIGH	4 599,00 \$
201602037 (I)	ENGLOBE CORP.	8 134,48 \$
201602038 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	2 759,40 \$
201602039 (I)	LAFORST NOVA AQUA INC.	6 875,51 \$
201602040 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	668,29 \$
201602041 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	661,11 \$
	Total :	436 079,76 \$
	Grand total :	604 470,85 \$

Liste des chèques annulés

201601835	STEPHANE VALLEE	790,46 \$
201601843	STEPHANE VALLEE	790,46 \$
201601852	HYDRO QUÉBEC	20 215,74 \$
201601886	Visa Desjardins	1 368,89 \$
201601891	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	63,50 \$
201601895	STEEVE DUNN	56,75 \$
201601906	PAA PIÈCES D'AUTO	197,58 \$
201601956	COMMUNICATION JEAN MALO	411,61 \$
201601968	HYDRO QUÉBEC	20 215,74 \$
201601970	PAA PIÈCES D'AUTO	197,58 \$
201601971	STEEVE DUNN	56,75 \$
201601972	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	63,50 \$
201601973	COMMUNICATION JEAN MALO	411,61 \$
201601974	Visa Desjardins	1 368,89 \$
201601975	HYDRO QUÉBEC	27 133,03 \$
201601992	SUBWAY COOKSHIRE	136,78 \$
201602008	HYDRO QUÉBEC	27 133,03 \$
201602009	BELL CANADA	741,13 \$
201602012	SUBWAY COOKSHIRE	136,78 \$
201602018	JEAN-GUY DESINDES	640,31 \$

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2017-01-5834

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier